

## Formation

### *L'assignation temporaire : une démarche payante pour tout le monde*

Date offerte	Jeudi 21 avril 2016 de 10 h à 15 h
Lieu	9501, avenue Christophe-Colomb, bureau 203 Montréal (Québec) H2M 2E3
Titre de la formation	L'assignation temporaire : une démarche payante pour tout le monde
Nom de la formatrice	Annick Leclerc
Nombre de jours	Demi-journée
Nombre d'heures totales de formation	5 heures
Prix	249,95 \$ + taxes (un dîner sera servi sur place)

#### Description générale du cours

Cette formation est destinée aux employeurs désirant mettre en place une politique d'assignation temporaire au sein de leur entreprise.

#### Objectifs généraux

- Connaître les dispositions légales entourant l'assignation temporaire d'un travail
- Connaître les étapes de la mise en application et de la gestion d'une politique d'assignation temporaire d'un travail

#### Objectifs spécifiques

Au terme de cette formation, les participants seront en mesure de :

- Connaître le cadre légal entourant l'assignation temporaire d'un travail ainsi que les avantages d'une telle pratique
- Mettre en place une politique d'assignation temporaire au sein de leur entreprise et en effectuer le suivi
- Mettre en application les stratégies nécessaires favorisant l'assignation et intervenir en cas de situations problématiques

## **Plan de formation**

L'assignation temporaire : définition et avantages

Mise en place d'une politique d'assignation temporaire d'un travail

- Identification des tâches
- Rôles et responsabilités des intervenants
- Assignation temporaire d'un travailleur et suivi

Situations particulières

- Stratégies favorisant l'assignation d'un travailleur
- Contestation de son assignation par un travailleur
- Gestion de la présence au travail en contexte d'assignation temporaire

## **Méthodes d'enseignement**

Un manuel sera remis à chacun des participants. La formatrice passera en revue chacune des pages du manuel en donnant des exemples concrets tirés de sa pratique.

## **Biographie de la formatrice**

Annick Leclerc

Conseillère – Groupe Conseil Novo SST

Mme Leclerc possède une quinzaine d'années d'expérience en gestion de la santé et de la sécurité du travail et en service-conseil auprès des entreprises. Elle a œuvré dans différents secteurs d'activités. Elle occupe un poste de conseillère en gestion des réclamations chez Groupe Conseil Novo SST depuis 2008. Elle se spécialise dans les interventions concrètes auprès de ses clients.

**Pour vous inscrire et/ou avoir des informations supplémentaires :**

**Contactez Mme Valérie Bolivar**

[vbolivar@ceteq.quebec](mailto:vbolivar@ceteq.quebec)

**514-523-8222**